



Vers une annulation des élections municipales à Carros?

Mardi matin, tribunal administratif de Nice. Il est 9 h 30. C'est le jour J. Celui de l'audience du recours électoral formulé par le maire sortant de Carros, Charles Scibetta, siégeant désormais dans l'opposition. Ce dernier réclame l'annulation de l'élection de Yannick Bernard, élu au second tour avec 50.34 % des suffrages, soit 31 voix de plus. On vous résume l'affaire en quatre points.

Quels reproches?

Le maire sortant reproche à son adversaire une campagne durant laquelle lui et son équipe ont subi "de nombreuses attaques et des calomnies". Il fait référence notamment à des tracts anonymes qui ont commencé à circuler quelques semaines avant le second tour. Le Ficanas carrossois, un journal gratuit qui se définit comme "satirique" diffuse quatre publications dans lesquelles il affirme, entre autres, que Charles Scibetta, surnommé alors "Pinocchio", a augmenté la taxe foncière de 20 %, que sa gestion de la commune est noté à 2/20 sur L'Argus des communes, que la dette cumulée...

